

Les Échos d'Aurice

N°28



RÉDACTION :
Commission information / Communication
CONCEPTION / ÉDITION :
Copytel Mont-de-Marsan - Janvier 2024
IMPRESSION sur papier recyclé

LE MOT DU MAIRE

L'EFFET PAPILLON

Trois années se sont écoulées depuis le début de cette mandature et nombreux sont les élus qui font leur bilan de mi-mandat. En admettant que cela soit pertinent, quelle importance y donner lorsque l'inflation étrangle le quotidien et que l'effet papillon des paniques internationales et environnementales se ressent jusqu'à chez nous ?

Un sujet économique est venu perturber notre quotidien : l'inflation. Elle a avant tout accentué les inégalités économiques et a particulièrement impacté les ménages à faibles revenus.

Au niveau communal, l'inflation s'est aussi ressentie dans la gestion du budget. Les charges pour maintenir et améliorer les infrastructures, fournir des services et mettre en œuvre des programmes d'investissement ont influencé nos décisions. Nous avons toutefois décidé de rester ambitieux sans augmenter les taux communaux des impôts locaux.

Nous avons cherché à gérer efficacement nos ressources, à planifier à long terme et à être prêts à nous adapter aux fluctuations économiques. Nous continuerons à faire tout notre possible pour assurer la stabilité financière de la commune, malgré les défis que l'inflation peut présenter.

2022 avait laissé un goût de fumée, au plus fort des incendies survenus durant l'été et la sécheresse avait même tari l'envie de pleurer. 2023 a récidivé sur le plan météorologique car un peu partout en France métropolitaine, les records de chaleur ont été battus. Les Landes ont été « épargnées » et les rendements céréaliers ont redonné des couleurs à nos agriculteurs.

Puis il y a eu des tempêtes automnales. Là encore, rien de significatif sur la commune mais comment ne pas se désoler de ce que nos voisins subissent, en pensant que demain, cela pourrait être notre tour. Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) récemment mis à jour, y pourvoirait en cas de nécessité.

En tant que municipalité, nous avons également un rôle à jouer devant le changement climatique. Nous avons le devoir d'être un modèle de développement durable pour notre population. Nous sommes déterminés à prendre des mesures pour réduire notre part dans les émissions de gaz à effet de serre. Une mission d'économiste de flux a été confiée au SYDEC. Ce travail entamé au cours du dernier semestre 2023 nous permettra d'analyser nos consommations énergétiques et de

définir un plan d'action, en termes de rénovation thermique, soutenable pour nos finances.

Notre département est confronté à des défis démographiques, comme le vieillissement de la population et le maintien d'une économie forte et juste. Nous devons continuer à développer des solutions créatives pour soutenir nos aînés, tout en créant des opportunités pour les jeunes.

Ici, en territoire Chalosse Tursan, nous sommes déterminés à faire face à ces défis. Nous croyons que l'adaptation et la résilience ne sont pas seulement des réactions à ces changements. Il nous faut rapprocher les services au plus près des citoyens pour façonner notre futur. C'est en ce sens que la communauté de communes mène une politique d'action sociale auprès des plus jeunes et des séniors. La commune réfléchit elle aussi à porter une structure d'assistantes maternelles.

Il est important de prendre un moment pour réfléchir aux changements qui façonnent notre vie quotidienne. Que ce soit en matière de technologie, de politique, d'environnement ou de sociologie, ces évolutions ont un impact sur notre façon de vivre, de travailler et d'interagir avec les autres.

Des mouvements pour les droits civiques, l'égalité des sexes, la justice climatique et d'autres causes importantes gagnent en notoriété et en influence. Pourtant la société paraît se fracturer sur chaque sujet.

Au terme de ce constat, il reste le facteur humain. De nombreux faits divers font ressortir le mal-être des élus et leur crainte de voir les tensions et l'agressivité gagner les mentalités, au péril de leur vie quelquefois. Ne jamais croire que cela n'arrive qu'ailleurs et toujours rester attentif au moindre signal, telle est notre devise.

A Aurice, l'ambiance générale de la commune est sereine et l'énergie de la population se ressent positivement au quotidien. Vous êtes nombreux à animer la commune, par votre présence, par votre implication au sein des associations. Cet élan est le meilleur des moteurs, le plus vertueux car ici, il n'est plus question de gaz à effet de serre mais de seulement faire société avec ouverture et tolérance.

Gardons cela en nous, longtemps encore.

**Le Maire,
Frédéric LAFITTE**

LA VIE MUNICIPALE

VŒUX POUR L'ANNÉE 2024

En ce début d'année, les services et la municipalité vous adressent leurs meilleurs vœux. Que 2024 vous apporte santé, joie et réussite dans tous vos projets. Ces vœux s'adressent à chacune et chacun d'entre vous mais également à toutes les associations et à leurs bénévoles, aux corps constitués ainsi qu'aux acteurs économiques de notre territoire.

Continuons ensemble à faire vivre notre belle commune.

BONNE ANNÉE A TOUS

Cérémonie du 8 mai



Cérémonie du 11 novembre



LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

À la suite de la tempête Klaus en 2009, la commune d'AURICE s'est dotée d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Ce document stratégique et réglementaire contribue, à l'échelle communale, à la prévention des risques et à la gestion des crises associées.

Depuis sa création, ce document a fait l'objet de révisions régulières et la dernière vient d'être finalisée. Elle a intégré le risque sanitaire, par suite de la pandémie de covid-19. Sept risques technologiques et naturels sont désormais recensés sur le territoire de la commune, à savoir :

- Phénomènes climatiques ;
- Sanitaire ;
- Sismique ;
- Mouvement de Terrain ;

- Feux de Forêt ;
- Inondation ;
- Transport de Matières Dangereuses ;

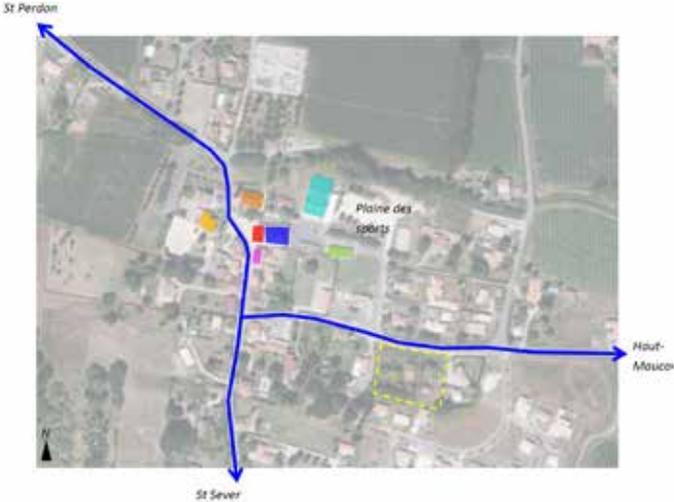
Le PCS recense également l'ensemble des moyens humains et matériels de la commune, sur lesquels s'appuyer en fonction de la nature de la crise à traiter. Ainsi, un certain nombre d'acteurs (élus, référents de quartiers, professionnels), peuvent être mobilisés en cas d'activation du PCS.

LANCEMENT DE LA MISSION ARCHITECTURALE POUR LES LOGEMENTS DE CES (CAUE)

La commande

La commune souhaite pouvoir proposer une offre locative, quasi inexistante sur son territoire, alors que la demande existe.

Elle a, dans un premier temps, engagé des études sur un autre site à proximité des arènes, avec un architecte. Il n'a pas été donné suite aux premières esquisses car une opportunité foncière lui a permis d'acquérir la propriété de Cès, sur laquelle se porte la réflexion à ce jour. Elle est située à quelques mètres de l'intersection des deux départementales, le long de la RD 404.



Il s'agit de parcelles d'une superficie d'environ 4500m² et sur lesquelles sont construites une maison d'habitation et deux annexes.



Il s'agira de réfléchir à un aménagement global cohérent et évolutif sur l'ensemble du terrain.

La première phase devra pouvoir assurer l'aménagement de 4 logements et d'un équipement de service lié à la petite enfance (MAM).

La mission du CAUE

La commune d'Aurice a sollicité le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) pour porter une étude de pré-faisabilité, en vue de définir un programme d'aménagement chiffré, lequel conduira à engager un architecte, futur maître d'œuvre de la première tranche du projet.

Ce partenariat a fait l'objet d'une convention et le coût de cette prestation pour la commune est de 1700€.

L'analyse architecturale du site

La parcelle concernée supporte une habitation principale, mélange de style basco-landais et ferme d'airial, avec une grange de style typique des granges locales et une annexe de style bergerie d'airial. Les constructions existantes forment un ensemble cohérent.

Vu de l'extérieur la construction principale semble appartenir à une typologie patrimoniale locale. Les premières analyses montrent que ce bâti semble dater d'environ 60 ans. L'ensemble des éléments architecturaux qui le constituent sont un pastiche d'un patrimoine local. En effet, l'ensemble du gros œuvre est réalisé en parpaings et béton, y compris jusqu'aux éléments décoratifs extérieurs (colombages). La charpente est également de conception récente et la forme de la construction ne correspond pas aux proportions de ce type d'architecture (plus large que profonde).

D'un point de vue structurel et sanitaire, de nombreux désordres sont visibles. Ils sont dus à la dégradation immuable d'une construction non entretenue, aux matériaux mis en œuvre sans fondation et à l'absence d'assainissement.

La grange présente l'esthétique patrimoniale de ce type de construction. Elle a également été conçue sur les mêmes procédés que l'habitation (soubassement en parpaings).

Plusieurs arbres ont été recensés. Il semble pertinent de conserver certains sujets.



Esquisses

Cette analyse a permis à la commune de pouvoir se positionner sur des principes d'aménagement correspondants à ses besoins.

Après discussions de la municipalité, le projet intégrera la démolition de l'habitation existante et de ces annexes. Il intégrera un ensemble de constructions qui rappellera l'airial original (conception et disposition).

Ce programme s'étalera sur plusieurs phases et certainement sur plusieurs mandatures. Une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) sera inscrite au futur PLUi. Elle définira en particulier les conditions d'aménagement de cet îlot, garantissant ainsi la prise en compte des qualités architecturales, urbaines et paysagères des espaces dans la continuité desquels s'inscrit le projet.



LANCEMENT DE LA MISSION ÉCONOME DE FLUX

Le contexte national

Le bâtiment en France c'est :

- 44% de la consommation énergétique et 25% des émissions de gaz à effet de serre

Pour les collectivités :

- Le bâtiment représente 76% de la facture énergétique
- Hausse de la facture énergétique de 50% en 10 ans (Source INSEE ADEME)
- En moyenne 43,6€/habitant/an (32,5€ pour le bâtiment)

Les missions de l'économe de flux à AURICE

Sur 3 ans :

1. Inventaire du patrimoine communal ;
2. Repérage et détection des sites prioritaires ;
3. Réalisation d'un bilan énergétique sur les 3 dernières années ;
4. Présentation aux élus une vision globale du patrimoine et des dépenses en énergie ;

Audit énergétique

- Visite technique de l'ensemble des bâtiments communaux et repérage des dysfonctionnements
- Réalisation d'un audit énergétique sur les bâtiments prioritaires avec plan de financement

Sensibilisation et optimisation

- Réunion de sensibilisation pour les usagers (agents communaux et présidents des associations)
- Optimisation de l'état existant préconisation des types de régulation à utiliser et réglage associé

Bilan énergétique des consommations

En 2022, la répartition des consommations :

- 9% pour l'éclairage public
- 91% les bâtiments publics (électricité + gaz)
- 31 189€ de facture énergétique soit 48.1€/habitant/an (moyenne nationale = 42€/habitant/an)

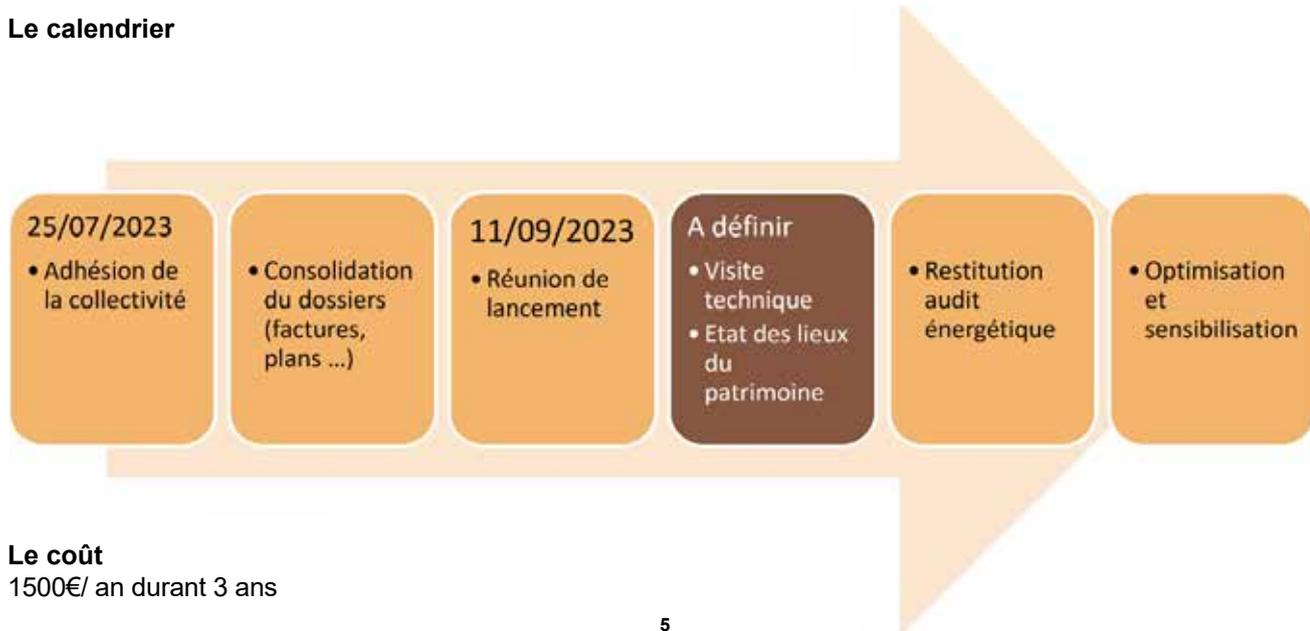


Énergie - Bâtiment	Consommation 2022 (kWh)	Consommation (%)	Facture 2022 (€ TTC)	Facture 2022 (%)
Gaz propane - Mairie Salle des fêtes	58 195	36%	9 347 €	34%
Électricité - Mairie Salle des fêtes	54 571	34%	10 157 €	37%
Gaz propane - École	31367	19%	4 882 €	18%
Électricité - École	16239	11%	3 247 €	11%

Le gaz propane représente 55% des consommations, et 52% de la facture énergétique

Le site Mairie/salle des fêtes (70%) est plus consommateur que l'école (30%)

Le calendrier



Le coût

1500€/ an durant 3 ans

LES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE

Travaux de peinture

Les bâtiments scolaires (cantine, garderie, école, préaux) et la maison des associations ont fait l'objet d'un ravalement partiel de leurs façades. Les boiseries (volets, bandeaux, avant-toits, ...) et les ferronneries ont été confiées aux pinceaux de Julien LALANNE, artisan peintre. Un démaillage des toitures a également été réalisé.

Montant des travaux : **18 512,27 € TTC**

Remplacement de l'éclairage de l'aire de jeu de la salle polyvalente

La réglementation Européenne ayant acté la fin de la commercialisation de lampes néon pour 2023, l'éclairage de l'aire de jeu de la salle polyvalente a été remplacé. Cette opération a permis de réduire par 4 la consommation de l'installation tout en apportant une meilleure performance en termes de luminosité.

Installation existante

- 4 rampes de 16 luminaires, soit 192 néons de 58W
- 192 néons x 58W = **11 136W**

Nouvelle installation

- 3 rampes de 14 blocs luminaires
- 14 blocs luminaires de 196.9W
- 14 blocs luminaires x 196.9W = **2756.6W**
- Flux lumineux de chaque bloc luminaire : 34730 lm

Plan de financement du projet

• État (Contrat de relance sur la transition énergétique) :	3 000.00 €
• CD40 (Contrat de relance sur la transition énergétique) :	2 400.00 €
• CD40 (Fonds d'équipement des communes) :	3 944.34 €
• Commune (autofinancement) :	5 753.74 € (38%)
L'entreprise CELTI a été attributaire des travaux pour :	15 098.08 € TTC

Salle annexe à la salle polyvalente

Sécurisation des marches

Un éclairage à détecteur de présence est venu sécuriser l'extrémité du trottoir et les marches. Un pavé podotactile et des nez de marches sont venus compléter le dispositif pour la sécurité des personnes à mobilité réduite (PMR).

• Travaux d'éclairage SERTELEC :	493.74 € TTC
• Travaux par services municipaux pour la sécurité PMR :	446.04 € TTC
Montant des travaux :	939.78 € TTC

Mise en place d'un lave-vaisselle dans la cuisine

Devant le succès d'utilisation de la salle annexe à la salle polyvalente, la municipalité a choisi de compléter les équipements de la cuisine par un lave-vaisselle professionnel à cycle rapide (30 couverts).

• Fourniture et pose lave-vaisselle (SFEI SARRAT) :	3 266.40 € TTC
• Alimentation électrique triphasée (SERTELEC) :	675.23 € TTC
Montant des travaux :	3 941.63 € TTC

Licence IV

Afin de sécuriser les manifestations associatives qui se déroulent à salle annexe à la salle polyvalente, la municipalité s'est portée acquéreur de la licence IV laissée vacante par le commerce PEYRE.

Montant de l'acquisition **12 000 €**

Achat de mobilier divers

Afin de soulager les bras des bénévoles, lors de la mise en place logistique des lotos, la municipalité a fait l'acquisition de 100 chaises empilables et 1 chariot de manutention. Elles remplaceront une partie des bancs.

Divers mobiliers (vestiaires, tables) sont venus équiper la salle annexe et la salle de la maison des associations.

Montant total de l'acquisition **3 740.47 € TTC**

Remplacement du véhicule des services techniques

Vous ne verrez prochainement plus circuler le petit kangoo blanc des services techniques. Après 15 ans de bons et loyaux services, dont 13 années à Aurice, il sera prochainement remplacé par un Peugeot Expert.

Montant de l'acquisition **32 056.51 € TTC** (hors reprise du kangoo)

L'ÉCOLE

PRÉVENTION ROUTIÈRE

Cette année, c'est le 13 juin 2023 que les élèves de CM2 de l'école d'AURICE ont participé à une demi-journée de prévention routière.

Encadrés par Mme CUGNOT, M. DELAPORTE, bénévoles au sein de l'association, et M. MAXIME (service civique), les élèves ont été sensibilisés sur les dangers de la route et les règles élémentaires à respecter avec un deux roues.

Cette demi-journée s'est déroulée avec des élèves attentifs aux remarques des instructeurs.

GENDARMERIE PSIG

Le 27 janvier 2023, les élèves de l'école d'AURICE ont assisté à un exercice de la gendarmerie organisé par le CRINA (centre régional d'instruction nouvelle aquitaine). Des unités de PSIG (peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie) étaient engagées pour une remise à niveau.

Celui-ci a eu lieu dans la salle des sports. Il avait pour but d'entraîner ces militaires lors des prises d'otages et les tueries de masse.

A l'issue, en classe devant des élèves attentifs, le Lieutenant DUPONT a rappelé les règles de base face à un événement de ce type et, malgré un emploi du temps limité, a répondu aux très nombreuses questions.

Malheureusement, l'actualité nous rappelle que cette menace existe toujours et que personne n'est à l'abri, d'où l'importance d'expliquer et de faire prendre conscience aux enfants des mesures essentielles en cas d'événement de ce type.



CULTURE

SOIRÉES SOUS LE SIGNE DE LA CULTURE À AURICE



• Un vendredi soir avec Chantons sous les Pins Waagal et Daitoha

Entre l'interprétation énergique du slameur et le jeu entraînant de l'homme-orchestre, Waagal et Daitoha, en aventuriers de la performance artistique, tiennent le pari de lier musique et mots afin d'offrir du rêve, de faire parler les notes et de faire danser le texte.

BAUDET FRÉDÉRIC : Voix Lead

TEXIER-HARTH Erwann : Multi-instrumentiste, Guitare, Handpan, Didjeridu...



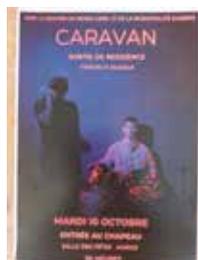
Ben Herbert Larue

Ben Herbert Larue, cet ogre affamé de mots, athlète de la scène, formé au monde du cirque et celui du théâtre, assaisonne la soirée en l'éclairant des couleurs toniques et légères. Digne héritier de Brel ou de Lепrest, il fait vibrer la corde sensible et présente ici son deuxième album : Souffle(s).

Ben Herbert Larue : Chant, Accordéon

Xavier Milhou : Contrebasse

Nicolas, Jozef Fabre : Buggle, Piano, Choeur, Beat box



• Théâtre et musique avec l'association MOONLABEL

Venu à Aurice en résidence pour peaufiner son spectacle, Pierre DUCHESNE, jeune comédien et musicien originaire de St Sever, nous a présenté en avant-première son nouveau spectacle. Belle réussite pour ce jeune passionné, à qui nous souhaitons tout le succès qu'il mérite !

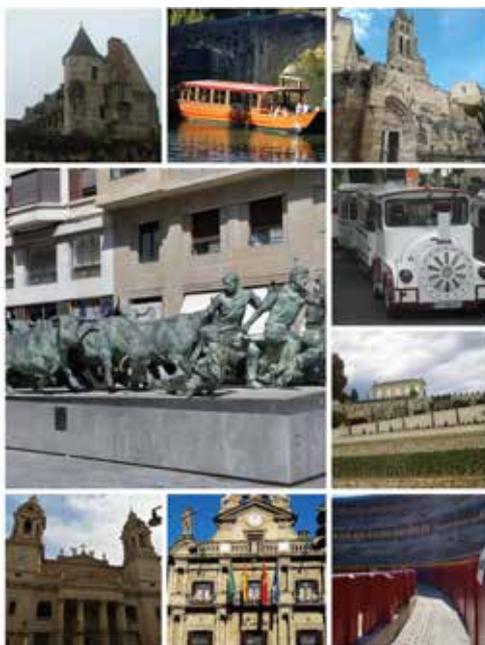
VIE ASSOCIATIVE

ASA

Dans notre commune, les bénévoles de l'Association « Amitié et Solidarité Auriçoise » agissent au quotidien pour créer du lien social et faire en sorte que les lieux de vie de ses adhérents soient animés et riches de rencontres, d'échanges et de partage. Dynamique, l'Association compte plus de 170 adhérents, sans limite d'âge.

En 2023, comme chaque année, ont été organisées les activités :

- **hebdomadaires** : gym, belote et marche,
- **mensuelles** : participation à l'organisation du loto du village et les après-midi détente (loto interne suivi d'un goûter avec au menu de délicieuses pâtisseries : crêpes, merveilles, pastis, tourtières, ...).
- **gourmandes**, avec ses repas : l'omelette pascalle le Lundi de Pâques, les repas commémoration du 8 mai et 11 novembre et le repas de Noël,
- et **culturelles** (sorties d'une journée) :



Le 15 juin à Nérac :

Cité médiévale et de la Renaissance, Nérac est bâtie sur les terres d'un village gallo-romain dont on peut apercevoir encore quelques mosaïques dans le parc de Garenne et à la mairie. Ancienne sous-préfecture du Lot-et-Garonne, la ville bénéficie du charme de la vallée de la Baïse. Nous avons découvert le port, les tanneries, le vieux pont, le château Henri IV (le futur roi y passe une partie de sa jeunesse), la maison des conférences et beaucoup d'autres sites au fil des rues. Puis Déjeuner-croisière à bord du Prince Henry.

Le 11 septembre à Saint-Emilion :

Le seul nom de SAINT-EMILION évoque déjà le prestige des grands domaines du vignoble français. En 1999, et pour la première fois au monde, un paysage viticole se trouve propulsé au rang des sites inscrits au Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'UNESCO. Nous avons vu de magnifiques paysages de pierres baignées par le soleil ainsi que la cité médiévale avec ses fortifications. Durant cette visite, notre guide nous donne les clés de compréhension du patrimoine souterrain de Saint-Emilion (mais 🚫 de prendre des photos).

De l'histoire du moine Emilion, entre légende et réalité, au creusement de la surprenante église monolithe, nous traversons quelques siècles d'histoire, observons en détail les peintures de la chapelle de la Trinité et accédons aux secrets des catacombes.

Le 5 octobre à Pampelune :

Pampelune, capitale de la Navarre, est de loin la ville la plus grande et plus remarquable de la région. Sa notoriété provient certainement en partie de son fils adoptif, Ernest Hemingway. Elle accueille chaque année l'une des plus grandes ferias au monde, les Fêtes de San Fermin (ou Fêtes de Pampelune), durant lesquelles les fameuses « courses de taureaux » se déroulent. Les arènes sont les deuxièmes plus grandes d'Espagne (après celles de Madrid) et peuvent accueillir plus de 19 000 spectateurs. Mais Pampelune recèle de bien d'autres attractions, comme son sublime quartier ancien et le parc de la citadelle. Le chemin de ronde des remparts offre de belles vues sur la cité.

Quelques nouveautés ont été proposées :

- Les ateliers « Yoga du rire » organisés par l'ASEPT d'avril à juin 2023.
- Le 7 septembre, PRO CONFORT : partenaire de notre Confort, de notre Bien-être et surtout de notre maintien à domicile, a présenté sa collection.
- Le 14 septembre, mise en place des cours de yoga tous les jeudis matin.
- Le 23 septembre, organisation de la journée « Ensemble sur les Chemins de la Convivialité » : marches solidaires au profit de l'Association « Solidarité Action Madagascar ».



Nous avons participé également à la collecte de la Banque Alimentaire les 24, 25 et 26 novembre dans les magasins de Carrefour, Intermarché et Netto de Saint-Sever.

Alors que 2023 vient de s'achever, 2024 s'annonce d'ores et déjà comme une année riche en activités. En effet, indépendamment des activités hebdomadaires, mensuelles, gourmandes et culturelles proposées, elle sera marquée par 2 événements importants :

- vendredi 16 février, nous fêterons le 30^{ème} anniversaire de l'Association,
- le 17 Avril, nous accueillerons la 3^{ème} pré-sélection de pétanque de Générations mouvement/ Fédération des Landes.

Saluons le dynamisme des membres du Conseil d'Administration, des délégués de quartier et de l'équipe de bénévoles qui anime cette association.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2024 et surtout une très bonne santé à chacun d'entre vous ainsi qu'à vos familles.

COMITÉ DES FÊTES

« Pour notre deuxième année au bureau du Comité des Fêtes, nous avons voulu innover et faire quelques petits changements pour l'édition 2023. La journée des 100 jours avant les fêtes à Aurice est née, elle s'est déroulée le samedi 29 avril de 16h à 2h. A cette occasion, les Genêts d'Or de Haut-Mauco sont venus pour animer la journée et pour le repas du soir, le food truck « les deux monsieurs ». De nombreux auriçois ont participé à la journée, nous en sommes ravis. En effet, c'était pour nous un moyen de tous se retrouver autour d'un verre avant l'été. Après l'entraînement des 100 jours, place au vrai match du 15 août ! Les fêtes 2023 ont duré 5 jours, du vendredi 11 août au mardi 15 août. Elles se sont déroulées sous le soleil et dans la bonne humeur. Encore une bonne cuvée.



Pour clôturer cette année, l'assemblée générale s'est déroulée le samedi 4 novembre, le bilan financier et moral de ces fêtes ont été abordés.

L'ensemble du bureau du Comité des Fêtes remercie la municipalité, les bénévoles pour leur aide lors de l'organisation des 100 jours ainsi que pour les fêtes du 15 août.

Nous remercions les Auriçoises et Auriçois qui ont participé, dansé, mangé et fait la fête durant cette édition. En attendant de vous retrouver au plus vite, nous vous souhaitons une bonne année festive.

APE

Après une année d'adaptation, le bureau de l'APE d'Aurice a réussi à prendre ses marques pour proposer diverses activités aux enfants du village.

Ainsi nous avons offert un spectacle avec un magicien en Janvier à l'occasion de la galette des rois, organisé la chasse aux œufs de Pâques et également, une journée détente en Juillet avec la pétanque Auriçoise.

En ce début d'année scolaire, nous avons proposé une journée Halloween, pour laquelle nous remercions les villageois de nous avoir ouvert leurs portes et offert

plein de friandises aux enfants. Le 17 Décembre, un spectacle avec la compagnie Soleil Nuit de Bordeaux est prévu pour clôturer l'année 2023.

Nous tenons à remercier Josy, Chantal et Nathalie pour le travail extra-scolaire pour nos enfants, qui adorent rester à la garderie chaque soir !

Un remerciement aussi à la Mairie ainsi qu'à Stéphanie qui nous aura aidés pour cette première année.



UNE TABLE SOUS LES PLATANES À LAGASTET, TRADITIONNELLE ET CONVIVIALE



Organiser une manifestation en plein air tient toujours du pari sur le temps espéré. Les Amis de Lagastet ont visé juste pour organiser fin septembre la tablée sous les platanes après une fin d'été chaude, très chaude.

Nous étions une quinzaine pour assurer l'installation éphémère ce dimanche-là. Ce 24 septembre frais au matin quand l'équipe a installé le site, s'est révélé doux et ensoleillé dans la journée. Traditionnel et convivial le repas a débuté par un apéritif et la paella des cuisiniers Hervé et Jacques a régalé plus de cent personnes sur la plus longue table du quartier.

Journée animée par le groupe vocal « Cantaires » et son chef de chœur Jean Nadau pour la célébration qui ont donné quelques chants à table, puis le concert à 15h. Des virtuoses du chant gascon a capella !

Une journée joviale, amicale. Merci à tous !

VOLLEY

Bientôt une quinzième année d'existence pour notre association AVLA, 21 membres et toujours de la bonne humeur !

Venez vous essayer au volley loisir tous les jeudis soir à partir de 20 heures !



PÉTANQUE

L'Union Sportive Auricoise fut fondée en novembre 1973 ayant pour but la pratique individuelle et collective du sport. Avec comme discipline principale, le basket. Au tout début des années 90, sur ses statuts, fût créée l'Union Sportive Auricoise section pétanque qui deviendra plus tard « AURICE PÉTANQUE ». Au fil des saisons, et au gré des mouvements dans un effectif variable (29 licenciés en 2023), le club s'évertue à conserver l'essence même de ce qui a permis sa création, à savoir la convivialité et l'enthousiasme des retrouvailles sur et autour du terrain.

Et, bien sûr l'état d'esprit d'équipe et les performances sportives qui vont de pairs.

En cette saison 2023, les deux équipes phares du club auront réalisées un parcours honorable :

- En Championnat des clubs Vétérans, défaite en 16^{ème} de finale contre une forte formation de HERM.
- En Championnat des clubs OPEN (toutes catégories), défaite en 8^{ème} de finale contre le futur

finaliste de l'épreuve.

Le dénouement de cette dernière confrontation indécise jusqu'au bout, se sera joué à l'ultime boule.

Sur le tir pour la gagne (tir par ailleurs réussi...), un malencontreux déplacement du but offre 4 points par terre à l'adversaire qui n'était mené que 11 à 12.

- Défaite d'autant plus cruelle, qu'outre le fait de ne pas participer aux quarts, elle prive également le club de la montée au niveau supérieur. Déception pour les joueurs mais aussi pour le groupe de supporters qui avait fait le déplacement.

La saison 2024 se profile, avec d'autres aventures et bons moments à passer ensemble, et pourquoi pas de nouveaux adhérents.

Rendez-vous est donné à toutes et à tous, le vendredi soir aux alentours de 18 h, le jeudi après-midi dès 14 h 30 pour certains ou à toute autre occasion.

CSA BASKET

C'est toujours un plaisir de voir nos plus jeunes pousses évoluer au sein du club de basket CSA.

C'est le samedi matin qu'ils se retrouvent une petite vingtaine, âgés de 3 ans ½ à 5ans, sous les panneaux de la salle d'Aurice pour commencer les apprentissages des fondamentaux du basket. Ils sont encadrés par cinq personnes dont une jeune basketteuse qui réalise son « aide au permis de conduire » en venant leur prêter main forte. J'en profite pour renouveler un grand merci à la municipalité d'Aurice qui a apporté son aide en subventionnant une partie de l'achat des panneaux afin de créer des aires de jeux supplémentaires.

Mais un événement se profile **pour tous** à l'horizon de 2024, que vous soyez **licencié(e) ou non** ! Le **06 janvier**, ce sera le **KINDERDAY** ! En partenariat avec la **Fédération Française de Basket Ball**. Du sport, des jeux et de la bonne humeur ! Pas de frime, pas d'esprit de compétition ! Priorité au jeu, au partage et à l'entraide ! Les participants recevront bien sur une belle récompense : le livret de découverte du Basket Ball, soit leur passeport de Mini Basketteur !

N'hésitez pas à aller les rencontrer en vous invitant à la salle des sports à partir de 10 heures !

Kinder Joy of moving c'est le **PLAISIR** de **BOUGER** qui compte !

SAM. 6 JANV. 2024

Kinder Joy of moving BASKET Day

VENEZ DÉCOUVRIR LE BASKETBALL GRATUITEMENT ET AMUSEZ-VOUS DANS MON CLUB !

Les clubs de basket ouvrent leurs portes aux enfants de 6 à 11 ans.

Le CSA t'accueillera **LE SAMEDI 6 JANVIER 2023, DE 10H À 12H, à AURICE.**

Une super occasion pour partager un moment entre copains et t'initier au basket !

Une question ?
csa.basket@orange.fr
ou 06 77 18 77 29

À AURICE DE 10H-12H

CAUNA SOUPROÛSE AURICE

FFBB FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASKETBALL

*Le Journée du basket-ball.
Kinder Joy of Moving : Kinder, le plaisir de bouger !
Fédération Française de Basketball : société par actions simplifiée au capital de 13 174 330 euros,
dont le numéro unique d'identification est 803 769 827, dont le siège social est situé 18, rue Jacques Monod 78130 MONT-SAINT-AUBERT

SOCIETE DE SECOURS MUTUELS L'UNION

La vie de l'association pendant ces deux dernières années

Au cours de l'année 2022 et dans le cadre de la restructuration géographique de l'ensemble de nos tournées, nous avons été amenés à faire appel à de nouveaux responsables de quartiers connaissant plutôt bien notre commune et ses habitants pour un nouveau maillage cohérent du territoire. Pour ce faire, ont été sollicités les membres de l'association suivants (par ordre alphabétique) : Messieurs Michel BACHE Alain BOU Alain DARTENUC, Mesdames Christiane DUCOURNAU, Claudine GARDESSE, Messieurs Jean-Pierre GUDE et Francis LAMOTHE. Ayant accepté cette charge, ces 7 sociétaires intègrent, de fait, le Conseil d'Administration.

Par ailleurs, au cours du 4^{ème} trimestre de ce même exercice, il a été procédé à la désignation d'un nouveau trésorier, en l'occurrence une trésorière, en la personne de Madame Dominique GARDESSE VIGNOLLES. Bienvenue à ce nouveau membre du bureau.

Suite à ces divers remaniements, le Conseil d'Administration de la Société de Secours Mutuels est donc déterminé comme suit :

- Présidente : Madame Monique SAINT-FLORIN,
- Trésorière : Madame Dominique GARDESSE VIGNOLLES,
- Secrétaire : Monsieur Alban CHOQUET,
- Porte-bannière : Monsieur Jean LACOUTURE,
- Responsables de quartiers : Messieurs Michel BACHE, Alain BOU, Madame Odette DAILLEDOUZE, Messieurs Alain DARTENUC, Henri DAUGA, Madame Christiane DUCOURNAU, Monsieur Hubert FARGUES, Madame Claudine GARDESSE, Messieurs Jean-Pierre GUDE et Francis LAMOTHE soit, 14 membres.

Il est rappelé que le rôle des responsables de quartiers (hormis celui de collecter les cotisations annuelles) est de servir de lien (en toutes circonstances) pour toutes informations communiquées par le bureau à destination des adhérents.

Pour en terminer, remerciements très appuyés à eux car ils ont permis de faire progresser le nombre de membres de l'UNION, sur la période énoncée, de 78 à 103 (soit une augmentation de + 32%) ce qui est exceptionnel

La journée du dimanche 16 juillet 2023

Il est rappelé que cette date a été placée sous le signe de la commémoration des 130 ans d'existence de notre Association (1893/2023). Pour mémoire et comme indiqué dans une précédente édition des «Echos d'AURICE», la Société de Secours Mutuels a été créée le 25 décembre 1893.

Cette journée a donc débuté à 9 heures par la Messe traditionnelle dite « Messe de Saint-Pierre » célébrée en l'Eglise d'AURICE où l'on observait une très nombreuse assistance particulièrement recueillie.

L'office religieux, a été suivi, à 10 heures 15, par l'Assemblée Générale annuelle (exercice 2022) de notre Association. Elle s'est déroulée dans les locaux de la salle des Mariages en présence de Monsieur Frédéric LAFITTE, Maire de notre Commune que nous avons remercié d'être à nos côtés. Cette réunion, comme d'habitude, a été ponctuée par de nombreuses interventions et tout autant de réponses précises quant aux diverses questions posées. Bref, un rassemblement de membres intéressés et attentifs qui s'est avéré fructueux sous tous rapports.

A l'issue de ces débats, vers 11 heures, les sociétaires se sont ensuite dirigés vers la salle des fêtes pour le vin d'honneur qui a clôturé de manière habituelle les débats inhérents à cette Assemblée Générale. Au cours du vin d'honneur, excellent prolongement de cette rencontre annuelle, il a été de bon ton de converser «à bâtons rompus et en OFF», de manière détendue et légère, sur tous les sujets d'actualité ou pas, du reste...

Ensuite, vers 12 heures et toujours dans la salle des fêtes, les adhérents ont pris part, en présence de Monsieur le Maire, au banquet de la décennie 2013... 2023... « Point d'orgue », s'il en est, de cette journée commémorative. Nous étions 70 convives à table. Il est à noter que 10 repas destinés, ce jour là aux sociétaires absents, ont été distribués aux domiciles de ces derniers par les responsables de quartiers. Merci à eux.

Après les discours d'usage par Madame la Présidente et par Monsieur le Maire, les participants ont pu, dans une ambiance extrêmement conviviale et détendue se délecter quant aux mets (excellents) composant le menu du jour. Menu élaboré de « main de maître » par Monsieur Mathieu PERIN, traiteur à BENQUET. Le service assuré par le personnel du cuisinier a été au diapason c'est à dire parfait. D'ailleurs, au cours du repas et à l'initiative de Madame la Présidente, un « lever de verre » a été sollicité auprès de l'assemblée afin de remercier Monsieur PERIN et ses employés pour la qualité de leurs prestations. Ce qui fut fait avec enthousiasme. La mine réjouie de tous les invités, à ce moment là, attestant également que le repas s'était déroulé dans les meilleures conditions possibles.

Le mot de la fin, en guise de remerciement, est destiné à Monsieur le Maire et à son Conseil Municipal pour avoir gentiment mis à notre disposition, en cette journée très particulière, la salle des mariages et la salle des fêtes pour nos divers travaux.

In Fine (bis), que peut-on souhaiter de plus... « Rendez-vous dans 10 ans »... je crois que ce sont les paroles d'une chanson...



ACCA

Bilan plan de chasse 2022/2023

- **Chevreuil** : Pour cette dernière année du plan de chasse triennal, il nous restait à effectuer 36 bracelets ACCA plus 9 du territoire privé De Spens. La réalisation de ces 45 bracelets s'est faite en 7 battues avec une moyenne de 36 chasseurs présents. La population de l'espèce chevreuil se porte bien sur notre territoire car on retrouve une bonne densité d'animaux sur n'importe quel secteur de chasse qu'on a prospecté au cours de cette dernière saison. Par conséquent, en concertation avec la fédération départementale de chasse des Landes, nous avons opté pour le même quota de bracelets pour le futur plan triennal 2023/2026, à savoir 111 prélèvements prévus soit 37 animaux/an au niveau ACCA d'Aurice.
- **Sanglier** : La réalisation de 4 battues en saison de chasse (automne/hiver) aura permis de prélever 18 animaux. Afin de faire face aux dégâts occasionnés sur les semis de maïs, 3 battues supplémentaires auront été réalisées avec le concours du lieutenant de louveterie pour capturer 13 sangliers. En parallèle à ceci, toujours dans l'intérêt de la mise en place des cultures, 96 sorties à l'affût en tir de nuit auront permis la prise de 6 animaux supplémentaires. L'ACCA remercie les chasseurs volontaires pour les tirs d'affût ainsi que les extérieurs prêtant main forte à la bonne organisation des battues avec une moyenne de 55 chasseurs. Nous accusons donc un prélèvement total de 37 sangliers sur cette dernière saison, qui est moindre comparé aux deux dernières saisons (98 et 43) mais nous devons rester vigilant quant au développement de cette espèce nuisible pour la culture du maïs et par rapport à l'enjeu de sécurité routière.

Meilleure gâchette auricoise :

Le prix spécial de la meilleure gâchette, petit concours interne entre chasseurs participant aux battues d'Aurice, est revenu cette année à Jonathan GUILLERMIN récompensant ainsi son adresse et le brin de chance quant au placement lors des différentes battues.

Effectif 2023 / 2024 :

Malgré la baisse constante du nombre de permis validé à l'échelle nationale ou départementale, notre association se porte bien au niveau des effectifs puisque nous dénombrons 73 chasseurs inscrits (+10 / année précédente) soit une augmentation de 15%. Ceci s'explique par l'apport de chasseurs extérieurs

qui sont attirés par notre territoire ou par la bonne humeur et entente qui règne au sein de notre ACCA. Le point positif restera que plein de jeunes sont attirés par le milieu cynégétique ce qui assure un renouveau au sein de nos effectifs. Nous saluerons la réussite à l'examen du permis de chasser de nos deux nouveaux chasseurs : Gabin TASTET et Estéban BACHE.

Repas convivial 2023 :

Organisé pour la seconde année consécutive, l'ACCA avait convié les habitants auricois à un repas gratuit permettant de découvrir la dégustation de viande de gibier mais également de créer un moment de rencontre et de convivialité entre chasseurs et habitants de la commune renforçant ainsi le lien social autour de notre activité. Les 160 convives sont repartis comblés de ce partage et nous vous attendons aussi nombreux voir plus pour la prochaine édition 2024.

Invitation : « Un jour à la chasse »

Le monde de la chasse veut s'ouvrir au public extérieur. La chasse, tout le monde en parle en bien ou en mal, mais souvent sans vraiment connaître les facettes et l'envers du décor de cette activité. Si des personnes souhaitent se faire une opinion, c'est avec grand plaisir que nous les accueillerons afin d'échanger avec les chasseurs et leurs chiens lors d'une balade au cœur de notre nature. Ceci peut-être une sortie au petit gibier avec chien d'arrêt, une journée en palombière, la participation à une battue avec les règles élémentaires de sécurité et le travail des chiens de meute...

Prendre contact avec Mr BACHE Mathieu, Pdt ACCA d'AURICE au 06 18 95 06 20.



GYM

L'association de gymnastique volontaire a organisé le dimanche 23 octobre une marche rose. Le montant de la participation et les dons ont été entièrement reversés à la ligue contre le cancer pour un montant de 600.00€.

L'association remercie tous les participants pour leur générosité.



LES PASTOUS

Au sein des Pastous et Pastourettes, l'année 2023 marque un renouveau : celui d'un changement de bureau. Après plusieurs décennies, Jacques et Martine BAILLET ont passé la main à une nouvelle équipe.

Ainsi, la saison a commencé par une sortie du côté d'Auvillar (82) pour la traditionnelle fête du vin début juin avant d'enchaîner à Abos (64) pour les fêtes locales le 25 juin. Un spectacle d'1h30 fortement apprécié et suivi.

Spectacle que nous avons également proposé lors des fêtes de la Madeleine devant le Moon Bar afin d'entamer la semaine de festivités montoises.

Puis, nous avons conclu la saison par une prestation lors des fêtes d'Aurice, partagée avec Lous Capborruts. Un moment de partage entre nos deux groupes très sympathiques.



Cela sans oublier notre participation à l'élaboration d'un projet. Mais patience, la surprise va bientôt arriver !

2023 s'est donc conclu lors de notre AG récente où nous sommes revenus sur les moments forts et les sorties à venir pour 2024. Un instant festif commun partagé autour d'un excellent repas.

On se retrouve donc en 2024.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- TASTET Lya Elise née le 13 décembre 2022 à Mont-de-Marsan (Landes)
- PACQUIER Jade Nathalie née le 06 avril 2023 à Mont-de-Marsan (Landes)
- BOIS Clara née le 20 mai 2023 à Mont-de-Marsan (Landes)
- LASSOUREUILLE Mila Jade née le 24 mai 2023 à Mont-de-Marsan (Landes)
- MIQUEL Léandre Alban Joseph né le 05 juin 2023 à Mont-de-Marsan (Landes)
- FEDENSIEU Eliott né le 26 août 2023 à Mont-de-Marsan (Landes)
- LORY Alba Léa Maud née le 07 octobre 2023 à Mont-de-Marsan (Landes).

DÉCÈS

- TAUZIET Jean Claude décédé le 24 décembre 2022 à Mont-de-Marsan (Landes)
- LABAT Bernard décédé le 04 février 2023 à Saint-Sever (Landes)
- DELFOSSE Jacques décédé le 31 mars 2023 à Saint-Sever (Landes)
- BELABDI née DUPRAT Delphine décédée le 02 avril 2023 à Mont-de-Marsan (Landes)
- GARDESSE Jean-Claude Bernard décédé le 07 juillet 2023 à Aurice (Landes)

- GOTORBE Christian François Adrien décédé le 15 juillet 2023 à Mont-de-Marsan (Landes)
- LARRA T née LEGLIZE Chantal décédée le 06 août 2023 à Aurice (Landes)
- MAN Clément Armand décédé le 19 octobre 2023 à Mont-de-Marsan (Landes)
- JUSTES Georgette née DUROU le 17 novembre 2023 à Mont-de-Marsan (Landes)

MARIAGES

- Pierre André Jean BIROT et Suparat NOODUANG le 28 janvier 2023
- Didier CHENAILLE et Nadia Sylviane ONOUDZA MASSALA le 1^{er} avril 2023
- Benoît Jean VIANEMBOURG et Claire Laure APPERT le 06 mai 2023
- Frédéric CHAUVE et Christelle MARSAN le 1^{er} juillet 2023
- Matthieu DESTRUHAUT et Anaïs GOUBE et le 16 septembre 2023
- Nicolas LAFITTE et Barbara DUCAU-ELGART le 21 octobre 2023

PACS

- VIEUX-POULE Claude Michel Vital et DELOLME Marie Agnès Christine le 05 décembre 2023

INFOS PRATIQUES

2^{ÈME} FORUM DES ASSOCIATIONS : COUP D'ESSAI

C'était un moment convivial de rencontres et d'échanges croisés entre les adhérents des 16 associations actives et les Auriçois en quête d'activités associatives.

Nos valeureux bénévoles ont poursuivi la matinée en organisant et concoctant un repas apprécié et partagé par un grand nombre d'entre vous.

Animation renouvelée en 2024, même date, le dimanche précédant la rentrée scolaire !



LE VINTAGE STREET FOOD

LE VINTAGE STREET FOOD est installé sur la place du village le dimanche soir.

Vente de burgers fait maison.





Explications et Conseils

LE DÉBROUSSAILLEMENT

Une obligation qui vous protège



JE NE BRÛLE PAS MES DÉCHETS VERTS, C'est interdit !

Explications et Conseils

VOUS ÊTES SITUÉ DANS UNE ZONE À HAUT RISQUE FEU DE FORÊT

Interdit toute l'année, le brûlage des déchets verts (autrement dénommé incinération) est pourtant régulièrement la cause de départs d'incendie.

Au-delà des risques d'incendie, le brûlage de ces déchets émet de nombreux polluants dont des particules et des gaz particulièrement nocifs pour l'environnement et la santé.

ATTENTION
LES INCINÉRATEURS DE JARDIN NE SONT PAS AUTORISÉS.



QUELS DÉCHETS SONT CONCERNÉS ?

» Feuilles et aiguilles mortes, éléments issus de la tonte de pelouse, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagage.

COMMENT VALORISER SES DÉCHETS ?

» Compostage, broyage, paillage, déchetterie. Renseignez-vous auprès de votre mairie.

En cas de non-respect, une contravention jusqu'à 450 € peut être appliquée pour un particulier. (Art. 131-13 du code pénal)



Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT
Tuiles (réfection de toiture) : DP
Auvent, préau
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC
Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
• < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
• < 20 m² : DP

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CRÉATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : DP

DP : Déclaration Préalable
PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)
• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP
• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

GARAGE
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC
• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

PISCINE
• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
• < 100 m² ouverte : DP
• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP
• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

PORTAIL DP

CABANE BOIS OU BÉTON
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES
• < 5 m² : aucune formalité
• < 40 m² : DP
• > 40 m² : PC

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :
• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².
Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2024

- **5 janvier 2024** : voeux
- **28 juin 2024** : fête des écoles
- **1 septembre 2024** : forum des assos

Dates des lotos

Les lundis :

- 8 janvier
- 5 février
- 4 mars
- 8 avril
- 6 mai
- 3 juin
- 8 juillet
- 12 août
- 2 septembre
- 7 octobre
- 4 novembre
- 2 décembre

ASA : dates importantes

- **vendredi 16 février**, nous fêterons le 30^{ème} anniversaire de l'Association,
- **le 17 avril**, nous accueillerons la 3^{ème} pré-sélection de pétanque de Générations mouvement/ Fédération des Landes

Basket

- **6 janvier 2024** : ce sera le KINDERDAY !
En partenariat avec la Fédération Française de Basket Ball.

Comité des fêtes

- **15 août 2024** : fête d'Aurice

Culture

- **vendredi 29 mars** : Chantons sous les Pins, avec les groupes « Dirty Old Malt », et « Faut pas pousser mémé ».
- **samedi 7 juin** : première du spectacle du Théâtre Nationale 10 : « Après la pluie », d'après Sergi BELBEL.

